

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 20

Artikel: Le diable
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et lo māidzo lāi bâille on galé petit pot, pas plie gros qu'on potet à eintse. L'eintortollie bin adrâi et Manguelion s'ein va tot benaise, le tsambe écarpâie.

Onna houittanna de dzo apri, monsu lo māidzo recontre su la tserrâre Manguelion que martsive asse drâi qu'on capitaino et qu'avâi l'air tot vedzet.

— Va mi, l'affére? que lâi dit lo māidzo. Vo vâide que lo remido ètai bon. Vo lâi bin suivâ, du que vo z'ite quasu guéri.

— Oh! lâi a pas a dere, m'a bin fê dau bin. Dza lo premi dzo i'è cheint que cein allâve mi. Mâ, n'è pas pu fêre cein que lâi avâi d'écris su lo beliet. N'è pas su quemet dau diâbllio mè faillâi fêre po nifflâi. L'è asseyî de betâ ma titâ eintre-mi de mè tsambe. Mâ lâi a pas z'u moyan.

— Que mè dite-vo quie? Porquie nifflâi?

— L'ètai su lo beliet collâ su lo pot. Justamente que le lo.

Lo monsu preind lo papâi et vâi que lâi avâi écrit dessu: « Beta la pommarda bin adrâi deinde lo perte et pu nifflâi bin fê. »

Lo māidzo s'ètai trompâ de pot de pommarda, et à la plièce de lâi bâilli on remido po cliau morroïde, lâi ein avâi bailli ion po lo rhommo de cerveau.

Lo remido l'a guéri, l'è l'essenciet.

MARC A LOUIS.

LE DIABLE

JURER est un vilain défaut, c'est entendu; mais il faut convenir aussi que, selon l'occurrence, il n'y a pas de meilleur moyen de se soulaguer l'esprit. Nos pères le savaient bien. Leur patois fourmille de jurons. A tout moment, ils avaient le nom du diable à la bouche, si bien que *diabilitâ* était synonyme de *sakremeintâ* (jurer). Un rien les faisait se donner au prince des enfers :

Mè ballio au diabillo se n'è pâ veré: je me donne au diable si ce n'est vrai!

Diabillo mè preingne se vo dio 'na dzantâ: le diable me prenne si je vous dis un mensonge!

Diabillo lo mot lâi redio: du diable si je lui redis un mot!

Dau diabillo se m'ein mécllio: du diable si je m'en mèle!

Il était si naturel de pester par le diable (*diabillo*, *diabli*, *diabe*, *guiabillo*, *guiébillo*, suivant les endroits) que le mot était généralement sous-entendu: *M'einportâi*, *m'einléâi*, *m'einvolâi*: que le diable m'emporte, m'enlève, me prenne sur ses ailes! *M'écâliaffâi se ne tè trosso on bâton su lè rein*: qu'il m'écrase si je ne te casse un bâton sur les reins! Ou bien, s'ils nommaient le diable, les jureurs retranchaient le pronom personnel quand il s'agissait d'eux-mêmes et disaient sans désigner l'objet de leurs imprécations: *Diab' enlevâi*, *diab' einportâi*! Quelques-uns, plus délicats ou plus timorés, remplaçaient *diabillo* par *diu*: *A diu mè reindo*, *diu me preingne se lâi vé*: je m'en remets à Dieu, que Dieu me prenne, si j'y vais!

Les pires malédictions, on les gardait pour ses ennemis, pour ceux-là même dont on n'avait éprouvé qu'un léger mécompte: *lo diabillo tè solerai pi*: le diable te soulève seulement! *tè bouriâi pi*, *tè freqasse*, *tè roudjâi*, *tè bresai lè z'ou*, *tè trossâi lè bré*, *tè rontrâi lo cotzon*, *l'estrangotâi*, *tè touerde lo cou*, *l'arratschâi la leinvoua*, *tè z'onglo*: le diable te brûle, te fricasse, te ronge, te brise les os, te casse les bras, te rompe la nuque, t'étrangle, te torde le cou, t'arrache la langue, les ongles! *Charognc daud diabillo*!

Dans le canton de Fribourg, *chein-cheint*, cinq cents! (on sous-entend: diables) est une exclamation courante. Le doyen Bridel raconte qu'un bourgeois d'Estavayer, n'étant que sim-

ple citoyen, ne jurait que par un diable; mais étant devenu banneret de la ville, il crut de sa dignité de jurer par cinq cents, *chein cheint diabillo!*

Les femmes de jadis n'étaient, dans leurs exclamations, pas plus raffinées que les hommes. Un pasteur prétend avoir fait passer cette habitude aux jeunes filles de sa paroisse en leur disant que rien n'enlaidit plus une femme que de proférer des jurons.

Mais, il est à croire que si elles s'étaient corrigées sur ce point, elles n'en continuaient pas moins, à l'exemple du sexe barbu, à user de ces locutions patoisées: *Diabillo lo pâ*, pas du tout; *diabillo l'on*, aucun, certainement; *diabillo la manka*, je n'y manquerai certes pas; *l'i on bon diabillo*, tu es un bon diable; *on omo dau diabillo*, *on crouio diabillo*, un méchant diable; *'na diabila de fenna*, une diablesse; *lyè que diabillo fâ-tou inke?* que diable fais-tu là? *fâ onna bize dau diabillo*, il fait une bise du diable; *tot lo diabillo el son train*, tout le diable et son train; *l'è kemein on diabillo*, c'est un vrai diable; *l'an lo diabillo po fêre cosse*, ils aiment à faire ceci; *lo diabillo l'è dein sa tanna*, le diable est dans sa tanière (la paix est rentrée au ménage).

Lou diabillo bat sa fenna (se dit quand il pleut avec du soleil).

Lou diabillo marie sa fellie (se dit quand il pleut, tonne et fait du soleil).

Lou diabillo marie sa mère (se dit quand il fait un temps affreux).

Au mariadzo et à la moo, lo diabillo fâ ti sè z'effoo, au mariage et à la mort, le diable fait tous ses efforts.

Mè lo diabillo l'a, mè vudré avâi, plus le diable a, plus il voudrait avoir.

Vau mi tyâ lo diabillo que se lo diabillo no tyâvè, mieux vaut tuer le diable que de se laisser tuer par lui.

Lou diabillo l'a kaga, pièi l'a leissâ agui, le diable l'a pondu, puis l'a laissé là. (Se dit en Provence d'un méchant garnement.)

Lou diabillo kak' adi au mimo mownton, le diable se soulage toujours sur le même tas (il fait ses diableries toujours au même endroit.)

La hantise du diable était telle, au « bon vieux temps », que les gens instruits en étaient eux-mêmes possédés. Au milieu du XVIII^e siècle, un membre du tribunal rencontrant le premier nègre qu'on eût vu à la Vallée de Joux, se jeta à ses genoux et lui dit, les mains jointes: *O monsù lo giébilo, ne me fade djein de mó! ô monsieur le diable, ne me faites point de mal.*

Quand fut établi un nouveau cimetière à Bloinay, en 1833, un homme s'écria en le considérant: *S'ebayi quin diabillo l'oudrè sè fourâ inke le premi!* Je me demande quel diable ira se fourrer là le premier. — Ce fut lui-même.

On voit par les citations ci-dessus que le mot *diabillo* revient fréquemment dans les propos de nos ancêtres. Ce n'est cependant pas la règle, loin de là. L'instinct populaire, en tous pays, et surtout dans les campagnes, a été de ne nommer le diable qu'indirectement, par une épithète renfermant une idée de crainte, de mépris, quelquefois même de moquerie. Il faudrait un volume pour enregistrer tous les noms que la littérature du moyen âge a donnés à Satan.

Chez nous, on l'appelait et on l'appelle encore:

L'ôtro, l'autre.

L'ozî (*ozé*, *ozî*, *oji*, *izé*), selon les villages, où l'on se représentait le diable avec des ailes de gigantesque chauve-souris). *L'è pi que l'ozî*, il est pire que le diable. Une prière du Pays-d'Enhaut et de la Gruyère commence ainsi: *Que diu no préjervâi dè l'oji*, *dou parrai*: Dieu nous préserve du démon, du pervers!

Le kakou, le méchant, l'écorcheur (Jura).

Le grabbi, le démon armé de griffes.

Le grabelhou, même signification (Jura).

Le garou, le sorcier enragé (Jura).

Le forgaira, *fourguéra*, le mauvais génie (Alpes).

L'anchan, le serpent ancien de l'Apocalypse (Pays-d'Enhaut).

Le mato, le malin.

Le metchein, le méchant (Jura).

Le maffi, le malfaisant (Lavaux).

La mala-bitâ, la mauvaise bête.

La metzance; *l'a la metzance*, il a le diable au corps; *sarai bin la metzance!* ce serait bien le diable. Signifie aussi: mauvaise chance, malédiction.

L'einemi: *l'a lè z'einemi*, il est possédé.

La nortze, le mauvais génie, la sorcière; *la mala nortze to tein*: il est possédé du démon; *on deréi que la nortze s'ein mécllie*: on dirait que le diable s'en mêle (tout va de travers).

Le nion ne l'où, celui que personne n'entend.

Le parvai, le pervers.

Le tofrou, celui qui est toujours dehors (Alpes).

La bila-crotze, la bête à griffes (Echallens).

*Le nilon*¹, le rusé; *nilouna*, au féminin. (Se dit aussi des bêtes. En parlant des personnes, signifie au contraire: simple, niau, borné.)

Le tanei, le brun foncé. (Vient du teint sombre qu'on prête au diable, ou de ce qu'il habite les lieux souterrains.)

Le veintoura, l'être revêche, difficile à mener (Pays-d'Enhaut).

Le kassarou, le malin, le sorcier (Pays-d'Enhaut).

Le vaudai, le sorcier par excellence.

L'aversie, l'adversaire (Dauphiné et Limousin).

Dans le patois du Morvan: *l'autre*, le maufé (le contrefait), *le michan* (méchant), *le peut* (le laid); *le pouet*, chez nous).

Arrêtons là cette énumération. Le peu que nous en avons dit montre assez combien, de par tous les diables, le patois en cette matière est riche et varié.

V. F.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Les mauvais saints.

Il est de retour, le joyeux mois de mai! etc.

C'est en chantant ce vieux refrain que l'autre dimanche les enfants de nos villages s'en sont allés quêter pour la fête du « feuillu ». Aux mains de graves et minuscules porte-bannières, les drapeaux claquent à la bise matinale; de maison en maison, la longue farandole se déroule; la hotte s'empile tandis que le chœur reprend :

Il est de retour, le joyeux mois de mai!

Mai, c'est le mois de la joie et de l'espérance. La nature renaît; la vie semble plus riante et plus facile.

Hélas! mai est aussi le mois des espoirs sans lendemain et des déceptions cruelles. La crainte des mauvais saints met une sourdine à l'universelle allégresse. Tant de fois tout semblait être à la joie, quand, en une seule nuit, les terribles béatifiés ont anéanti en leur germe les espoirs de la jeune année.

A quoi faut-il attribuer les gelées nocturnes qui se produisent si souvent à ces dates critiques? Plusieurs hypothèses ont été émises. La plus en faveur est celle qui estime que l'abaissement de la température est due à l'action du rayonnement. Il est patent, en effet, que les gelées ne se produisent pas quand le ciel est couvert, mais bien seulement quand la nuit est claire. De là à accuser la lune, il n'y avait qu'un

¹ La Pierre à Niton, du port de Genève, dont un étymologiste a voulu faire la « pierre de Neptune », est peut-être tout simplement la « pierre au diable ». Au XIV^e siècle, on l'appelait la « Pierre dyolin ».